



**RECRUTE POUR LA DIRECTION
DE L'AMENAGEMENT ET DU PATRIMOINE**

Un agent polyvalent entretien et nettoyage des espaces publics

Par voie statutaire, détachement, contractuel

Service ville propre

Emploi permanent -Temps complet

Catégorie - Cadre d'emplois des adjoints techniques

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine, vous travaillez sous l'autorité hiérarchique de l'agent de maîtrise du service Ville propre.

MISSIONS PRINCIPALES

Les missions principales du poste varient selon la période de l'année (limites plus au moins fluctuantes selon les conditions météorologiques) :

De la mi-mars à juin puis de septembre à la mi-novembre : désherbage des voies et lieux publics de la commune. Cette équipe vient en support des 3 équipes d'entretien espaces verts de la commune et des équipes ville propre.

En dehors de cette période : missions générales du service ville propre. Durant la période estivale, l'équipe assure également l'entretien et la propreté des toilettes publiques des plages.

- Désherbage des voies et lieux publics de la commune. Équipe appelée « zérophyt » (2 saisonniers pendant 8 mois).
- Nettoiement des voies et des espaces publics : enlèvement des détritus et des déjections canines voire des dépôts sauvages à l'aide de souffleurs, pinces, balais, ramassage des feuilles mortes...
- Entretien et propreté des toilettes publiques,
- Vidange et entretien des corbeilles et rechargement de sacs, nettoyage des poubelles. Approvisionnement des distributeurs de sacs canins
- Entretenir et effectuer la tonte des pelouses et accotements végétalisés (débroussailleuse, tondeuse autotractée, tondeuse autoportée...)
- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des espaces paysagers de la commune: désherbage manuel ou mécanique, débroussaillage, ramassage et évacuation des déchets végétaux)
- Nettoyage de surfaces au laveur haute pression
- Entretenir les équipements, matériels, outils et véhicules nécessaires aux missions
- Rendre compte à sa hiérarchie des pollutions et dégradations des espaces publics

Dans un contexte de polyvalence de nos équipes et d'optimisation du service public, l'agent peut être amené ponctuellement à effectuer d'autres missions auprès des autres services régie de la commune

PROFIL RECHERCHE

Application des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes aux missions exercées

Maîtriser les techniques liées à l'utilisation des matériels et outillages (débroussailleuse, balayeuse de trottoir et outillages manuels...)

Etre sensibilisé·e à la sécurité des interventions sur la voie publique

Etre titulaire du permis B

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Horaires :

En service ville Propre 6h-13h30 ou 7h-14h30 ou 8h30-16h30
période estivale : horaires variables + travail samedi /dimanche et
jours fériés suivant planning de 13h -16h30

En service « zéro phyto » 8h30-16h30
période estivale : 7h-14h

Travail le samedi, dimanche et jours fériés pour les fêtes locales le week-end de l'ascension
planning)

REMUNERATION

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération + NBI
Participation mutuelle santé (contrat labellisé) et prévoyance (contrat groupe)

CANDIDATURE :

Pour postuler en ligne : <http://www.ville-tarnos.fr/> rubrique « La Mairie Recrute »

➡ MODE DE CANDIDATURE À PRIVILÉGIER

Où adresser une lettre de motivation et CV à

Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville 14 Boulevard Jacques Duclos - 40220 TARNOS

DATE DE LIMITÉ DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 7 DECEMBRE 2025